



## MAIRIE D'ORLÉAT

4 rue de Fougères  
63190 Orléat

Tél : 04 73 73 13 02

Fax : 04 73 73 10 32

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2023

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : en exercice : 19 Présents : 12 Votants : 17

L'an deux mille vingt-trois le vingt-six juin, le Conseil Municipal de la Commune d'Orléat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 juin 2023.

**PRÉSENTS** : Patricia LACHAMP, Jean-Louis ROUVIDANT, Céline DESSIMOND, Christian ROBIN, Daniel MAURIN, Sylvette MARECHAL, Grégory COINTE, Patricia MONTAGNIER, Stéphanie YVERNAULT, Cindy FOUR, Héloïse FERRIER.

**Ont donné procuration** : Laurent DOLCEMASCOLO à Elisabeth BRUSSAT  
Cédric DAUDUIT à Céline DESSIMOND  
Sophie CARRE à Patricia LACHAMP  
Richard PONCEPT à Sylvette MARECHAL  
Rémi CHABANAT à Christian ROBIN

**Absents** : Nicole MARQUES, Anthony BOURBONNAUX

Grégory COINTE est désigné secrétaire de séance.

### DELIBERATION

Décision modificative n°1 : Budget assainissement – Budget commune  
N°2023/06/51

**Objet : Finances Locales : Décisions budgétaires**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal, qu'il y aurait lieu d'effectuer des virements de crédits.

Madame le Maire donne lecture de la décision modificative n° 1 pour le budget Assainissement :

OBJET DES DEPENSES	DEPENSES		RECETTES	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D/F 673 Annulation titre		500		
R/F 70611 Redevance assainissement		500		

Madame le Maire donne lecture de la décision modificative n° 1 pour le budget commune

OBJET DES DEPENSES	DEPENSES		RECETTES	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D/I 041- 231 Immobilisations corporelles		12 000		
R/I 041-238 avances versées sur commandes d'immobilisations		12 000		

**AR Prefecture**

063-216302653-20230626-20230651-DE  
Reçu le 28/06/2023

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :**

- Approuve les virements de crédits comme ci-dessus

*Pour extrait conforme, fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, au registre sont les signatures.*

Fait à Orléat, le 26 juin 2023



**AR Prefecture**

063-216302653-20230626-20230651-DE  
Reçu le 28/06/2023